



Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : Cap-Saint-Ignace

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, Sophie Boucher, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de maire(esse)
Poste de conseiller(ère) 1
Poste de conseiller(ère) 2
Poste de conseiller(ère) 3
Poste de conseiller(ère) 4
Poste de conseiller(ère) 5
Poste de conseiller(ère) 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature lors de l'absence de la présidente) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi au jeudi De 8 heures à 12 heures De 13 heures à 16 h 45
Vendredi De 8 heures à 12 heures

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **le dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **le dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Jour(s) de vote au bureau de la présidente d'élection : **le lundi 27 octobre, de 13 h à 17 h et le mardi 28 octobre de 13 h à 17 h.**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile.** Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.
Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection **au plus tard le 28 septembre 2025**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés **à partir du 3 octobre 2025**.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection **au plus tard le vendredi 31 octobre à 16 h 30**.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Audrey Normand
6. L'adjointe a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature lorsque la présidente est absente:
Audrey Normand
7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou son adjointe (le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection - Sophie Boucher

Adresse : 180, place de l'Église

Téléphone : 418 246-5631 poste 12

Adjointe - Audrey Normand

Adresse : 180, place de l'Église

Téléphone : 418 246-5631 poste 20

À Cap-Saint-Ignace, le 3 septembre 2025

Présidente d'élection